



OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL  
**BROCANTE MIXTE, COLLECTIONS,  
DECORATIONS 2025 ISSAMBRES**  
**MANIFESTATION D'INTERET**

**(Avant le lundi 7.04.2025 à 12 heures)**

**A remettre dans une enveloppe cachetée mentionnant « NE PAS OUVRIR – Manifestation d'Intérêt - Brocante Mixte, Collections, Décorations 2025 Issambres »**

**Par courrier : Commune de Roquebrune-sur-Argens – Service Domaine Public – Rue Grande André Cabasse 83520 Roquebrune-sur-Argens ou en mains propres : Mairie annexe des Issambres – Place San Peire – Service Domaine Public 83380 Les Issambres**

**Renseignements : par tél 04.94.19.59.21 ou par mail : [mdiaz@mairie-roquebrune-argens.fr](mailto:mdiaz@mairie-roquebrune-argens.fr) et/ou [kranavo@mairie-roquebrune-argens.fr](mailto:kranavo@mairie-roquebrune-argens.fr)**

**1. OBJET**

Mise à disposition d'un espace de domaine public communal situé Promenade Adrien Beaumont – quartier les Issambres, dédié à l'installation d'une brocante mixte, collections, décorations tous les vendredis (20/30 stands) du 6 juin 2025 au 26 septembre 2025 de 6 heures à 20 heures (sauf manifestations communales).

**2. LOCALISATION**



Promenade Adrien Beaumont – Parcelles cadastrées CD n° 420-195-193 sis Quartier les Issambres

### **3. DESCRIPTIF DE L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL**

Installation d'une brocante mixte, collections, décorations tous les vendredis (20/30 stands) du 6 juin 2025 au 26 septembre 2025 de 6 heures à 20 heures sis Promenade Adrien Beaumont – RD 559 San Peïre – Les Issambres. L'installation devra s'intégrer et s'accommoder des terrasses des commerces installées (sauf manifestations communales).

Association ou société Organisatrice requise : mission de gestion des candidatures et de l'installation des exposants

Redevance annuelle fixe de 1 200 euros minimum conformément aux tarifs fixés par Décision Municipale (300 euros par mois).

Redevance annuelle variable : ..... % du chiffre d'affaires (à compléter par le candidat)

### **4. PIECES A JOINDRE AU PRESENT FORMULAIRE (la Municipalité se réserve le droit de ne pas instruire un dossier incomplet)**

- courrier de manifestation d'intérêt
- copie de la carte d'identité du demandeur ;
- extrait KBIS du registre du commerce ou un extrait d'immatriculation au répertoire des métiers en cours de validité ;
- plan côté ou à l'échelle précisant l'implantation du dispositif (descriptif et disposition des différents stands) et des abords de l'installation projetée (trottoirs, mobiliers urbains, arbres, plantations...);
- attestation d'assurance en responsabilité civile couvrant les activités en cours de validité (*une attestation couvrant la période d'occupation du domaine public pourra être remise a posteriori au plus tard 1 mois avant le commencement de la période d'exploitation*).

### **5. CRITERES DE SELECTION**

2 critères de sélection seront appliqués pour départager les offres :

- \* Montant de Redevance variable – 40 %
- \* Qualité des prestations proposées – 60 %

### **6. ENGAGEMENTS DU DEMANDEUR**

*Je soussigné(e) ....., certifie exacts les renseignements contenus dans cette manifestation d'intérêt et m'engage à respecter les prescriptions décrites ci-dessus.*

A \_\_\_\_\_, le

*Signature du demandeur*